

Info Marne

SOMMAIRE *(cliquez sur l'article)*

Édito - Budget 2025 : Services publics et santé en danger.....	1
Reims - Les Girandières : Grève pour les salaires et le respect des résidents âgés.....	2
17 octobre 2024 : la CGT devant le Salon de l'auto- Stop à la casse de la filière automobile !	2
Livreurs des plateformes : La présomption de salariat approuvée.....	3
Cormontreuil - Phone Express : la CGT défend les droits des salariés.....	3
Les retraites gelées avant l'hiver : une colère grandissante	3
Journée découverte au siège de la CGT	4
Élections TPE : VOTEZ CGT DU 25 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2024 !.....	4



18 octobre 2024

#81

Édito - Budget 2025 : Services publics et santé en danger



Le projet de loi de finance (PLF) 2025 cible prioritairement les salarié·es et retraité·es, tout en protégeant les grandes entreprises et leurs actionnaires. La prétendue augmentation d'impôts des plus riches n'est qu'un écran de fumée qui masque les coupes brutales dans l'ensemble des services publics.

Le gouvernement prévoit 40 milliards d'économies, dont 5 milliards dans les collectivités territoriales et la suppression de 4000 postes dans l'éducation nationale, aggravant une situation déjà critique dans les écoles. Le gel du point d'indice des fonctionnaires jusqu'en 2025, après une baisse de 18 % de leur pouvoir d'achat depuis 2010, est particulièrement contesté.

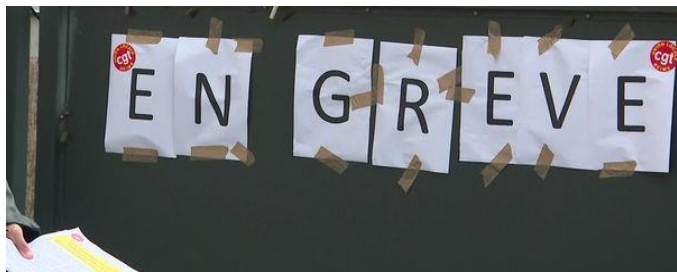
Pourtant des économies pourraient être faites ailleurs, en réorientant par exemple les 175 milliards d'aides publiques aux entreprises, versées sans condition, ni contrepartie et sans aucun contrôle.

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) n'est pas en reste, avec notamment la baisse de 70 à 60 % de la prise en charge des consultations médicales par l'Assurance Maladie alors que le prix de la consultation chez les généralistes passera de 26,50 à 30 € en décembre. Inacceptable aussi, la baisse des indemnités journalières, les fermetures de lits et l'absence de recrutement dans la santé et l'action sociale, faute d'investissement, un ensemble de mesures vues comme une attaque en règle contre le droit à la santé.

En réaction, devant la gravité de la situation, les fédérations CGT, FO, SUD, et UNSA du secteur de la santé et de l'action sociale appellent à une mobilisation massive le 29 octobre prochain, date du premier vote sur le projet de loi, et mettent à disposition une pétition nationale pour faire pression sur les parlementaires. ([Signer la pétition](#))



Reims - Les Girandières : Grève pour les salaires et le respect des résidents âgés.



© France Télévisions

Le personnel des Girandières à Reims s'est mis en grève le 12 octobre pour dénoncer les retards de paiement de leurs salaires. Les travailleurs (essentiellement des femmes) ne sont plus payés ou très partiellement depuis deux mois.

Le groupe Réside Études de la branche Seniors auquel appartient Les Girandières, spécialisé notamment dans l'hébergement de personnes âgées compte 1 300 salariés et 73 résidences en France. Il a été placé en redressement judiciaire en juin dernier avec la menace de 600 à 800 licenciements.

La grève avait aussi pour but de dénoncer les conditions d'hébergement des résidents. On manque de tout aux Girandières : de chauffage, de produits ménagers, de papier toilette, de savon, d'essuie-main, de peinture pour la réfection des appartements, ... Car les délais de livraison ne sont plus honorés par les fournisseurs qui eux mêmes ne perçoivent pas toujours leur dû.

C'est ce que dénonçait un résident ce week-end en disant : « les politiques, ils se sont débarrassés de nous en nous mettant dans les mains de faiseurs de fric. » Quant à l'actionnaire principal, Philippe NICOLET, il ne donne aucune information et s'est offert récemment un séjour dans un château à Mâcon. Dans un communiqué, le groupe avance le prétexte d'un changement de logiciel qui expliquerait le retard de salaires pour une cinquantaine de personnes ! Il n'en est rien !

L'un des premiers résultats de la grève, c'est que le chauffage en panne depuis des mois est en cours de réparation. Mais le compte n'y est pas. D'ores et déjà, il est question d'étendre la mobilisation aux autres résidences du groupe et de se rendre au siège du groupe à Neuilly-sur-Seine.

Comme pour les crèches, les EPHAD ou ce type de résidence hôtelière pour personnes âgées, tout est source de profits au mépris des travailleurs et des résidents. Une illustration du caractère parasitaire de la loi du profit. ([Voir le reportage de France info](#))

17 octobre 2024 : la CGT devant le Salon de l'auto-Stop à la casse de la filière automobile!



Un vaste rassemblement a eu lieu le 17 octobre devant le Salon de l'auto, Porte de Versailles, à 11h30 à l'appel des Fédérations CGT de la métallurgie, de la chimie, des bureaux d'étude, du verre et céramique ainsi que de la Confédération CGT.

La situation est catastrophique chez les constructeurs et équipementiers. En tout 114 000 emplois ont été supprimés dans la filière entre 2006 et 2021 et les annonces de PSE (Plan de Sauvegarde de l'Emploi) et de fermetures de sites se sont accélérées depuis le premier semestre, en raison des délocalisations avec l'alibi de la transition vers l'électrique. 100 000 emplois sont à nouveau menacés d'ici 2030, selon la branche.

Des choix d'autant plus choquants que les pouvoirs publics ont injecté près de 6 milliards d'euros entre 2020 et 2022 pour soutenir la filière automobile. Il faut stopper l'hémorragie qui contredit les déclarations du gouvernement sur la réindustrialisation de la France, défendre la filière automobile qui concerne la métallurgie, mais aussi les filières industrielles de la chimie, la plasturgie et du caoutchouc.

Les Camarades rémois du site de Valéo étaient présents lors de ce rassemblement. ([lire l'article de L'humain](#)).



Livreurs des plateformes : *La présomption de salariat approuvée*



La directive européenne créant la présomption de salariat pour les travailleurs des plateformes, comme Uber ou Deliveroo, a été définitivement approuvée par les 27 pays membres de l'Union Européenne le 14 octobre 2024. En cas de contestation, la charge de la preuve incombera donc à l'employeur qui devra prouver que le travailleur n'est pas salarié.

Il s'agit d'un point d'appui important pour faire valoir les droits de ces travailleurs ultra flexibilisés. On n'a pas oublié que la France avait lamentablement tenté de torpiller ces négociations, en raison des deals passés par MACRON pour faciliter l'implantation de l'entreprise Uber en France, quand il était ministre du budget ([voir le dossier des Uber files](#)).

La directive va donc pouvoir entrer en vigueur et les pays membres, dont la France, ont deux ans pour la mettre en application. D'ores et déjà la CGT et la CFDT, majoritaires dans le secteur, ont prévu d'interpeller les patrons des plateformes et les pouvoirs publics pour accélérer le mouvement. ([lire l'article de France Info](#)).

Cormontreuil - Phone Express : *La CGT défend les droits des salariés*

Le 14 octobre 2024, chez Phone Express à Cormontreuil, la direction a convoqué un salarié pour un entretien préalable « en vue d'un éventuel licenciement ». La direction lui reprochait de ne pas avoir sécurisé correctement son camion durant sa coupure de nuit, ce qui aurait conduit au vol de cinq palettes.

Steve BOUCLY, délégué syndical CGT, l'a accompagné. Il a immédiatement soulevé un lièvre : la responsable des ressources humaines n'a pas respecté le délai légal entre la convocation et l'entretien préalable qui, selon l'article 1232-2 du

Code du travail, ne peut être inférieur à 5 jours ouvrables. Ce manquement entraîne l'irrégularité de la procédure...

Cet événement soulève une question cruciale : les RH sont-ils suffisamment formés, ou bien est-ce la CGT qui se montre particulièrement vigilante quant à l'application du droit du travail ? Nous attendons désormais de voir si la direction persistera dans son projet de sanction, car si tel était le cas, il est fort probable que l'affaire serait tranchée par le tribunal des prud'hommes.

Un exemple qui illustre bien le rôle déterminant que joue la CGT dans la défense des droits des salariés.

Les retraites gelées avant l'hiver : *une colère grandissante*



L'indexation des retraites sur l'inflation serait reportée du 1^{er} janvier 2025 au 1^{er} juillet 2025 ! Le gouvernement compte ainsi, grâce à cette ponction sur les 17 millions de retraités, économiser 3,6 milliards d'euros.

Rappelons que depuis janvier 2017, les pensions n'ont augmenté que de 13,6 % pour une inflation de 19,5 %. Le précédent correctif ayant eu lieu le 1^{er} janvier 2024, les retraité-e-s subiraient un total cumulé de 18 mois sans ajustement sur l'inflation.

Cette mesure est d'autant plus injuste que dans le cadre de la préparation du PLFSS 2025, le gouvernement envisage plusieurs mesures visant à remettre en cause l'accès aux soins des plus fragiles et des plus âgés, la prise en charge des ALD (Affection Longue Durée), l'augmentation des franchises, l'augmentation du ticket modérateur, l'augmentation des cotisations des complémentaires santé, particulièrement élevées pour les retraité-e-s...

Les 9 organisations de retraités exigent du gouvernement qu'il annule cette mesure et qu'il revalorise les pensions au 1^{er} janvier 2025 à hauteur de l'inflation. De plus, qu'il ouvre des négociations pour le rattrapage des pertes subies.

Elles prévoient **une journée nationale d'action le 3 décembre 2024**. ([Lire le tract du groupe des 9](#))

Journée découverte au Siège de la CGT



Le 10 octobre, un bus a quitté Reims à 7h30, direction Montreuil, pour une journée découverte du siège de la CGT. Une cinquantaine de Camarades avaient répondu à l'appel, dont une majorité de primo-adhérents qui n'avaient jamais visité ce lieu emblématique de notre syndicat.

À 10h00, nous avons été chaleureusement accueillis par des représentants de la confédération, qui avaient organisé une visite guidée des locaux. Cette visite était animée par un Camarade de l'Institut d'Histoire Sociale (IHS) et un membre du bureau confédéral, qui ont partagé avec nous les détails de la construction des bâtiments de Montreuil et les moments clés de notre histoire syndicale.

L'un des temps forts de la journée a été la possibilité de rejoindre la salle du Comité Confédéral National (CCN), là où se prennent les décisions majeures de la CGT, où se réunissent les secrétaires généraux de toutes les fédérations et unions départementales. Ce moment solennel a rappelé à chacun l'importance du rôle qu'il joue dans la lutte collective pour les droits des travailleurs.

L'après-midi, nos Camarades marnais ont eu l'opportunité de visiter les différentes fédérations présentes au siège, permettant ainsi aux adhérents de rencontrer leurs homologues et d'échanger sur les pratiques syndicales spécifiques à leur branche. Ces échanges ont été particulièrement fructueux, renforçant les liens entre fédérations et dynamisant l'engagement militant de chacun.

Cette initiative de l'UD CGT de la Marne a été un succès, offrant aux participants une meilleure compréhension des structures de la CGT et une motivation accrue pour s'impliquer davantage dans les luttes à venir. Une journée riche en découvertes et en rencontres, qui a su redonner du souffle à l'engagement syndical de tous les participants.

Elections TPE : VOTEZ CGT DU 25 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2024 !

Les élections pour les Très Petites Entreprises (TPE) approchent à grands pas. **Du 25 novembre au 9 décembre 2024**, nous avons l'opportunité de faire entendre la voix des salariés, des précaires et des indépendants en votant massivement pour la CGT.

Salarié-e-s des hôtels, cafés, restaurants, de la restauration rapide, du commerce de gros et de détail spécialisé, de la branche fleuristes et animalerie, des détaillants chaussures, de l'esthétique, de la coiffure, ... Nous sommes tous concernés par ces élections.

Ces élections sont cruciales pour la défense de nos droits, de nos conditions de travail, et pour promouvoir un avenir plus juste et solidaire pour toutes et tous. Chaque vote compte ! Plus nous serons nombreux à nous mobiliser, plus nous serons forts pour défendre nos revendications, lutter contre les régressions sociales, et obtenir de nouvelles avancées.

La CGT est à vos côtés au quotidien, et c'est ensemble que nous pouvons peser dans les négociations et dans les décisions. **Le vote CGT, c'est l'assurance de défendre des valeurs de solidarité, de justice sociale et de progrès pour toutes et tous.**

N'attendez pas, faites passer le message
autour de vous, incitez vos collègues et
proches à voter et à choisir la CGT pour
porter haut et fort nos combats communs

la cgt **#JeVoteCGT**
dans les entreprises de moins de 11 salarié-es

du 25 novembre
au 9 décembre 2024

cgt-tpe.fr